Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le 22/05/2025
ID : 059-200041960-20250521-BC_2025_020-DE

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2025_020

OBJET :

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

CULTURE

Octroi de subventions labellisées aux associations 2025

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants présents : 29

Procurations : 3

Nombre de votants : 32

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf mai à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 12 mai 2025, conformément à la loi.

Présents :
Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, José DUHAMEL, Luc MONNET

Ont donné pouvoir :
Cathy POIDEVIN, procuration à Olivier VERCRUYSSE
Patrick LEMAIRE, procuration à Christian DEVAUX
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :
Sylvain CLEMENT, Thierry BRIDAULT, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Ludovic ROHART, Thierry LAZARO, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 19 mai 2025

Délibération BC_2025_020

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le 22/05/2025
ID : 059-200041960-20250521-BC_2025_020-DE

CULTURE

Octroi de subventions labellisées aux associations 2025

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération CC_2020_115 du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la délibération CC_2021_112 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021 relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération CC_2023_318 du Conseil communautaire en date du 18 décembre 2023 relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Considérant les demandes de subventions déposées par les associations,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer des subventions,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 25 mars 2025.

La Communauté de Communes Pévèle Carembault mène une politique d'octroi de subventions aux associations, et notamment par l'octroi de subventions dites « labellisées ».

En 2025, les associations reprises ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre de la labellisation de leur événement :

- Race in Pévèle
- Kyrielle Danse
- La Couleur musicale
- Team Pévèle Carembault cyclisme
- Tiers-Lieu des Evidences

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention à ces associations pour leurs événements labellisés.

Ouï l'exposé de son Président,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 32 VOTANTS) :

- ***De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre des évènements labellisés :***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association Race in Pévèle de Thumeries pour la Course de caisses à savon à Mons-en-Pévèle ;***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association Kyrielle Danse de Bersée pour le Pévèle Street Festival ;***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association La Couleur musicale de Nomain pour les Moments musicaux en Pévèle Carembault ;***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association Team Pévèle Carembault cyclisme de Wahagnies pour les courses de la Transpévèloise ;***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association Tiers-Lieu des Evidences de Bachy pour la Fête des Evidences***

  Le versement sera effectué après la réalisation du projet, sous réserve de la présentation par l'association des éléments suivants : un dossier de demande complet ainsi qu'un bilan financier et qualitatif.

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le 22/05/2025
ID : 059-200041960-20250521-BC_2025_020-DE

- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ces dossiers.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Michel DUPONT

Signé électroniquement par : Michel DUPONT
Date de signature : 20/05/2025
Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 21/05/2025
Qualité : PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250521-BC_2025_020-DE

Avis commission 6 réunion du 25 mars 2025

Subventions : nouvelles labellisations

Association	Evénement	Date de l'événement	BP de l'action	Subvention demandée	Avis de la commission
Race in Pévèle	Course de caisses à savon à Mons-en-Pévèle	14 septembre	14 300 €	2 000 €	**2 000 €**
Kyrielle Danse	Pévèle Street Festival	4-12 avril	30 211 €	4 400 €	**2 000 €**
La Couleur musicale	Moments musicaux en Pévèle Carembault – spectacles musique classique et sensibilisation dans les écoles	Octobre	15 500 €	2 000 €	**2 000 €**
Team Pévèle Carembault cyclisme	La Transpévèloise : courses pédestres et cyclistes sur le territoire	16 mars	10 250 €	2 000 €	**2 000 €**
Tiers-Lieu des Evidences	Fête des Evidences (intégrée à Mai à vélo)	31 mai	5 400 €	2 000 €	**2 000 €**

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**BC_2025_020**
Objet :	**Octroi de subventions labellisées aux associations 2025**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-05-21 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20250521-BC_2025_020-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250521-BC_2025_020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2025_020.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250521-BC_2025_020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	196.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Com6 25 mars _ subv labell2.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250521-BC_2025_020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	78.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	21 mai 2025 à 11h34min51s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 mai 2025 à 11h36min52s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	21 mai 2025 à 11h37min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2025 à 11h37min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2025 à 12h00min39s	Reçu par le MI le 2025-05-21